



**HAL**  
open science

# Le culte et la diffusion du Rosaire en France, fin XVe-fin XVIIIe siècle

Nicole Lemaitre

► **To cite this version:**

Nicole Lemaitre. Le culte et la diffusion du Rosaire en France, fin XVe-fin XVIIIe siècle. 2022.  
hal-03893718

**HAL Id: hal-03893718**

**<https://hal-paris1.archives-ouvertes.fr/hal-03893718>**

Preprint submitted on 30 Dec 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Le culte et la diffusion du Rosaire en France, fin XV<sup>e</sup>-fin XVIII<sup>e</sup> siècle

Nicole Lemaitre

L'aventure de la diffusion du Rosaire est un fait majeur de la naissance de nouvelles sensibilités religieuses et de leur succès au temps des Réformes et de la Contre-Réforme. Or le Rosaire n'est pas venu d'Italie ; il témoigne au contraire d'un échange nord-sud en matière de sensibilités religieuses ; mais si l'Église romaine l'a patronné relativement tardivement, si elle a recueilli un héritage de plusieurs générations, elle lui a aussi donné une diffusion universelle et un autre sens que celui de ses origines. En contrôlant étroitement les confréries du Rosaire depuis Rome, dès la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, la Contre Réforme élargit certes sa diffusion à l'échelle du monde chrétien, mais elle n'en fait pas pour autant une dévotion uniforme et stéréotypée. Les contextes de création des confréries, les variations institutionnelles ou spirituelles de la dévotion sont en effet infinies. Nous devons donc nous interroger sur la plasticité de cette dévotion, sur la fascination qu'elle a exercé au cours des âges, sur ses succès et ses reculs également.

Dans la France de la première modernité (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle), l'adoption s'est faite en deux phases distinctes : dans un premier temps, c'est une dévotion rhéno-flamande, véhiculée par les chartreux et par les dominicains, mais rapidement relayée par la papauté. Avec la réforme catholique, la création de confréries suit des chemins ouverts par la centralisation romaine de l'archiconfrérie mais en développant des pratiques assez différentes des pratiques italiennes ou allemandes, quant au sens donné à la dévotion elle-même.

## ***L'adoption rapide d'une dévotion rhéno-flamande***

Il n'est pas nécessaire de revenir ici sur les origines plus ou moins enchevêtrées de la dévotion elle-même<sup>1</sup>. Il suffit de rappeler que la « piété mariale acclamative et répétitive » est passée d'Orient en Occident au 9<sup>e</sup> siècle avant de prendre la forme que nous lui connaissons à l'époque moderne entre le 12<sup>e</sup> et le 15<sup>e</sup> siècle. Dans cette évolution, les pratiques bénédictines du psautier à l'usage des non lettrés servent de base au développement de la dévotion. Pour ceux qui ne savaient pas lire ou ne pouvaient pas psalmodier, prononcer à mi-voix le Notre Père devint un substitut et une

---

<sup>1</sup> Le débat est clairement synthétisé dans l'article du père DUVAL: « Rosaire » dans, *Dictionnaire de spiritualité*, t. XIII (1988), col. 937-980 qui repose pour le Moyen Age sur G. G. MEERSEMAN, *Ordo fraternitatis*, Rome, 1977.

manière de s'unir à l'office dès le 8e siècle : « qui non potest psallere debet patere... » disait l'adage. Les obligations des simples moines ou des fidèles confrères à l'égard de l'office, des suffrages pour les morts ou des satisfactions de la pénitence se comptent désormais en nombre de psaumes ou de Pater selon la culture du fidèle. C'est sur la récitation du Pater, des patenostres, que naît en effet le Rosaire, avant de devenir une prière mariale.

### 1. Les premiers développements

Dès le 12e siècle, Wallafrid Strabon notait dans la Glose ordinaire que les trois cinquantaines de psaumes bibliques correspondent aux trois états de la vie chrétienne : la conversion ou la pénitence, la justice ou la grâce, la vie éternelle. C'est la familiarité générale avec cette division tripartite qui explique le succès rapide du décompte par cinquante et trois fois cinquante des Pater puis des Ave Maria (la salutation angélique seule, dès le 11e siècle, puis l'intercession au début du 15e siècle). Au 13e siècle, des témoignages comme celui de Thomas de Cantimpré à propos de Marguerite d'Ypres (†1237) montrent jusqu'où peut aller déjà cette pratique : « après avoir salué dix fois la Vierge Marie, elle se retrouvait neuve et agile, et pouvait poursuivre sans fatigue ses autres prières ». Prier est, dès le 13e siècle en France, une pratique ascétique qui vise déjà à « imaginer, compter, répéter, s'incliner, s'agenouiller et en même temps s'émerveiller ou compatir, se détendre ou se raidir... » et ce triple aspect d'incantation des paroles, de comptabilité des gestes et d'intériorisation de la vie du Christ restera une caractéristique de la spiritualité chrétienne du plus grand nombre. Pour apprendre à célébrer les joies ou les douleurs de Marie et du Christ, des traités, des formules de prières, des *exempla* sont peu à peu mis au point, rédigés pour des cercles restreints avant d'être diffusés rapidement par l'imprimerie.

Le point central de cette production est l'espace rhéno-flamand, où on trouve pour la première fois l'expression *psalterium beatae Mariae* pour désigner la récitation de trois cinquantaines d'*Ave Maria*<sup>2</sup>. Au début du 16e siècle, dans ce même espace, un manuscrit résume parfaitement la situation : « Rosarius... originem suam habet principalem ab ordine S. Benedicti, deinde robur a Carthusiensibus novissime veru consummationem et fraternitatem a Praedicatoribus ».

Avant d'être un texte et une technique incantatoire, avant d'être un collier de grains, le rosaire est d'abord un chapeau (chapelet) confectionné de fleurs : les béguines de Lille doivent en signe de leur sujétion aux chanoines de Notre-Dame de la Treille fournir en 1458 « ung chapeau de roses ou de violettes ou d'autres verdure selon la

---

<sup>2</sup> Dans un manuscrit de la Bibliothèque de Berne de 1243, cité par Meersseman, dont la date est corrigée par A. Duval, *Ibid.*, col 941

saison, lequel chapeau sera offert et posé sur le chief de l'ymage de Nostre Dame ». D'autres règles de béguinages ou le procès de Jeanne d'Arc témoignent de l'assimilation des éléments du *psalterium* à une coiffure de fleurs. Le mot *rosarium* désigne également dès le 15e siècle, chez les chartreux, les collections de *clausulae*, petits textes rédigés et diffusés pour aider à la récitation méditée des *Ave Maria*, désormais complétés de leur seconde partie actuelle. Les chartreux de Trêves, les premiers, ont joué un rôle important dans la diffusion d'une dévotion qui est également utilisée et promue chez les cisterciens et les prêcheurs.

Dans les pays flamands, on pratique au milieu du 15e siècle le psautier de Marie (trois cinquantaines d'Ave) et non le rosaire (cinquante). C'est pourquoi Dominique de Prusse compose à l'intention des flamands des *clausulae* qui correspondent aux trois évangiles de l'enfance, de la vie publique et de la Passion du Christ. Ces pratiques entrent dans le système complexe et mouvant, et bien moins unifié que ne le laisserait entendre le concept, de la « devotio moderna ».

Ces pratiques variées et inventives de l'oraison, de la prière intériorisée à l'aide de l'égrenage du chapelet et de l'incantation se diffusent au 15e siècle chez les laïcs par le biais des confréries, de Cologne à Liège et à Gand. Cette exigence d'intériorité et de rigueur provoque l'émergence d'une abondante littérature, en latin et en langue vulgaire. Les couvents de prêcheurs de Lille, Douai, Gand, la pratiquent aussi, où passe comme enseignant le breton Alain de la Roche entre 1462 et 1470. Ce Dominicain a fait toute sa carrière dans la Congrégation de Hollande, celle précisément qui déploie sa réforme dans la France du Nord. Dès 1464, il a créé à Douai une confrérie du *Psalterium Mariae Virginis*, dédiée à la Vierge et à saint Dominique qui fait de la récitation quotidienne du chapelet le moyen de participer aux biens spirituels de la Congrégation dominicaine réformée de Hollande. Il poursuivra son apostolat vers Zwolle et Rostock, mais le mouvement est en marche ailleurs également.

L'originalité de la confrérie de Douai n'est pas en soi dans la récitation de dizaines et de cinquantaines d'Ave mais dans l'inscription rigoureuse de ceux qui s'y engagent sur un registre ; elle est aussi dans l'extension de la communion spirituelle ainsi établie à quiconque s'inscrit dans une confrérie du même type, en quelque lieu qu'elle se trouve et de quelque groupe auquel il appartienne personnellement. Cette association spirituelle, issue peut-être des confraternités monastiques du Haut Moyen Age, est promise à un bel avenir. Pour l'heure, elle sert d'abord à conforter l'action des congrégations réformées de tout poil, qui n'hésitent pas à développer des fraternités de prières, expliquant au passage les gestes et les paroles du Rosaire d'un groupe à l'autre<sup>3</sup>. Aussi ne faut-il pas s'étonner de trouver dans la confrérie du Rosaire de Colmar des

---

<sup>3</sup> Voir par exemple à Strasbourg : F. RAPP, *Réformes et Réformation à Strasbourg. Eglise et société dans le diocèse de Strasbourg. 1450-1525*, Paris, 1974, p. 148-149.

religieux de toute robe. La confrérie de Cologne appliquait déjà les mêmes principes, avec un succès à la taille de l'influence de la ville. Au couvent dominicain de Cologne, une *fraternitas de Rosario* fut en effet érigée par le prieur Jacques Sprenger († 1495), le 8 septembre 1475, le lendemain même de la mort d'Alain de la Roche à Rostock, ce qui a fortement marqué les promoteurs postérieurs du Rosaire. Son succès auprès des autorités ecclésiastiques et impériales fut immédiat et de grand poids pour la diffusion du Rosaire dans l'Empire et ailleurs. En particulier, le légat en Allemagne Alexandre Nanni Malatesta s'y fait inscrire dès la première année ; celui de Bourgogne à Lille, en 1478. Dès 1478, le prieur de Cologne obtient à Rome, du pape Sixte IV, la bulle *Pastoris aeterni*, qui confirme le statut de la nouvelle confrérie. C'est par Cologne que la dévotion arrive dès lors en Italie, en passant, comme il est normal, par Venise, Florence et Rome.

## 2. L'effet d'entraînement en France

En France, la diffusion est simultanée. Comme ailleurs, les chemins du développement empruntent les réseaux des Congrégations de maisons dominicaines réformées. Ces réseaux réformés sont en effet mis en place peu à peu au long du 15<sup>e</sup> siècle avec les réticences puis l'autorisation des autorités et du Maître général par les couvents de l'Observance pour propager leur réforme en toute liberté<sup>4</sup>. Si elle séduit ceux qui gravitent dans l'orbite de l'observance, tous ordres confondus, la nouvelle dévotion semble être en effet particulièrement structurée et développée au sein de l'Observance dominicaine de Hollande, répandue entre France du Nord, Pays Bas, Angleterre, Saxe et Baltique et qui deviendra province autonome en 1515<sup>5</sup>.

L'édition parisienne des statuts retient soixante et un *exempla* qui indiquent une localisation dans vingt cinq cas<sup>6</sup>. Or les lieux choisis vont de Toulouse à l'Aragon, à Cologne et au pays de Gueldre. Rome est citée deux fois, Florence et Sienne une fois, de même que Paris. La référence à saint Dominique explique certes cette géographie mais peut-on aller plus loin et donner à Alain de la Roche une vision synthétique des premiers temps de l'usage du psautier marial ? Rien n'est moins sûr.

Nous peinons en effet à saisir les confréries parisiennes ou normandes, dont nous ne pouvons que soupçonner l'activité au moyen du succès des éditions parisiennes de

---

<sup>4</sup> W. A. HINNEBUSCH, *Brève histoire de l'Ordre dominicain*, adaptée par G. Bebouelle, Paris, 1990, p. 153. C'est justement en Allemagne qu'apparaît le premier de ces groupes observants, bien que la première Congrégation organisée soit celle de Lombardie (1459), suivie de près par celle de Hollande (1464).

<sup>5</sup> Sur la puissance de l'observance à Paris et alentour : J.-M. LE GALL, *La réforme des réguliers et l'idée de réforme dans le bassin parisien. 1450-1560.*, Thèse de doctorat, 1996, Université de Paris I, dir. N. Lemaitre

<sup>6</sup> N. FOISNEAU, *op. cit.*, p. 63-64.

commentaires du psautier. Les premières mentions de la diffusion de la confrérie sont signalées en Bretagne. C'est le 8 mai 1479 que Sixte IV répond à la demande du duc François II d'autoriser la diffusion du psautier marial par la Bulle *Ea quae*. Les couvents dominicains réformés de Nantes, Guérande et Rennes servent de support au développement du Rosaire, et ce d'autant plus facilement qu'elle pouvait revendiquer une origine bretonne. Le breton Alain de La Roche avait en effet conservé des amis théologiens et prédicateurs, comme Payen Dollo, né peut-être vers 1430 et devenu dominicain à Dinan. En 1459, avec son ami, il était venu poursuivre ses études à Paris avant de le suivre à Lille, un bastion de l'Observance. Il décida en 1482 de rejoindre sa ville natale et réforma peut-être le couvent de Morlaix. Son expérience réussie de la prédication du Rosaire en Flandre a sûrement été poursuivie dans le cadre breton<sup>7</sup>. Nous ne pouvons pas établir de relation aussi étroites entre la prédication du Rosaire, la fondation de confréries et les dominicains parisiens ou normands, tels Jean Clerée ou Guillaume Pépin. Les problèmes sont identiques pour d'autres régions : nous soupçonnons le succès du Rosaire à Angers et à Metz au début du 16e siècle<sup>8</sup>. Mieux connue est la confrérie du Rosaire de Colmar, étudiée par J.-C. Schmitt<sup>9</sup>.

Fondée en 1484, après celles de Strasbourg et d'Ulm, la confrérie de Colmar est caractéristique de l'activisme des dominicains de l'observance. Les prédications de ces derniers, entre le nord de l'Alsace et Valais, lui donnent une aire de diffusion étonnante, sur trente-neuf villes et villages ; la moitié des confrères n'appartiennent pas à Colmar, ce qui la rend très proche de celle de Cologne.

Tel n'est pas le cas ailleurs. Nous savons qu'Alain de La Roche est connu dans le Sud-Est dès 1488 par une édition lyonnaise en français du *Livre et ordonnance de la dévote confrarie du psautier de la glorieuse Vierge Marie* qui reprend ses sermons de 1475<sup>10</sup>. La confrérie lyonnaise y apparaît fondée le 5 juillet 1588 « a la requeste de plusieurs notables personnes séculiers, tous confrères de la dicte notable confrarie ». Si les statuts sont publiés en français, c'est qu'ils sont recherchés. On penserait que les confréries sont toutes identiques, même quand elles viennent d'Italie comme celles qui sont fondées par le dominicain piémontais Goffredo di Saluzzo à Toulouse en 1492. De Toulouse, gros centre de formation dominicain, viennent sans doute les fondations du Puy et de Limoges (1501-1502), où l'on préfère l'appellation de confrérie du « chapelet »<sup>11</sup>.

---

<sup>7</sup> H. MARTIN, *Le métier de prédicateur à la fin du Moyen Age. 1350-1520*, Paris, 1988, p. 177-178.

<sup>8</sup> *Ibid.*, p. 609.

<sup>9</sup> J.-C. SCHMITT, « La confrérie du rosaire de Colmar (1485), dans *Archivum fratrum praedicatorum*, p. 97-102 et « Apostolat mendiant et société. Une confrérie dominicaine à la veille de la Réforme », dans *Annales E.S.C.*, p. 83-104.

<sup>10</sup> G. G. MEERSSEMAN, *op. cit.*, p. 1159.

<sup>11</sup> D.S. art. « Rosaire », col. 952.

Pourtant les confréries restent à repérer et surtout leur activité ne doit pas être immédiatement assimilée à celles de l'espace rhéno-flamand. En Dauphiné, les couvents dominicains de Barcelonnette et d'Embrun fondent de telles confréries en 1512 et 1516. Dans la décennie 1520-1530, c'est à Briançon et en Vallouise que fleurissent les chapelles du Rosaire. Mais ici, nous ne retrouvons pas les grandes associations de prière du monde rhéno-flamand qui rassemblaient une sorte de franc maçonnerie marchande. Il semble en effet que les confréries dauphinoises soient beaucoup plus féminines que les autres<sup>12</sup>.

On peut observer d'autres distorsions en Rouergue. A Millau, la confrérie est fondée par les dominicains vers 1500, à Rodez vers 1513. Pourtant, ces confréries n'ont qu'un faible impact, et ce en dépit de la prédication dominicaine. Les confréries rouergates de la Vierge prévoient la récitation de séries de Pater et d'Ave dans leurs statuts mais restent étroitement localisées. En 1516, les paroissiens de Castanet et Mazerolles fondent par exemple une confrérie de la Vierge. Les statuts de celle-ci ne prévoient qu'un minimum de culte marial et aucun exercice de méditation ; on peut y ajouter le cas de celle de Vines, fondée en 1524 en l'honneur de la Vierge et de saint Roch. Elle augmente la charge de prières à réciter pour la fête patronale ou la mort d'un confrère mais non l'association spirituelle dans l'espace<sup>13</sup>. Il ne faut donc pas se laisser prendre aux titres donnés aux confréries : toute confrérie mariale n'est pas confrérie du psautier et quand elle l'est, ce n'est pas toujours pour promouvoir la piété individuelle<sup>14</sup>.

En Rouergue, en Dauphiné, en Comtat, le développement des confréries mariales suit plutôt le modèle médiéval que celui des nouvelles structures, mais les analyses fines de statuts nous manquent cruellement pour en avoir l'assurance. Restons donc dans l'espace rhéno-flamand à la fin du XVe siècle. En dépit de ces disparités, le succès de ces confréries nouvelles semble indéniable et il faut se demander pourquoi.

### 3. Les raisons du succès

A Tournai, vers 1400, une confrérie des « cappiaux de roses » couronnait déjà des statues de Notre-Dame et ses membres portaient aux fêtes, aux banquets, aux funérailles un chapeau et un collier de roses ou de pervenches « ou d'autre verdure »<sup>15</sup>. Aussi ne

---

<sup>12</sup> P. PARAVY, *De la chrétienté romaine à la Réforme en Dauphiné*, Rome, 1995, p. 635-637 ; 652-655.

<sup>13</sup> N. LEMAITRE, *Le Rouergue flamboyant*, Paris, 1988, p. 309-310.

<sup>14</sup> Il faut rappeler que la définition juridique du terme confrérie n'entrera dans le droit canon qu'en 1917. Au 18e siècle, le mot désigne une « société de plusieurs personnes établies pour quelque fin pieuse » Durand de Mailliane, *Dictionnaire de droit canonique et de pratique bénéficiale*, Lyon, 1770; art. « confrérie ».

<sup>15</sup> Sur le symbolisme floral et sur cette spiritualité parfois douceuse : E. Delaruelle, E.-R. Labande, P. Ourliac, *L'Église au temps du Grand Schisme et de la crise conciliaire*, (Histoire de l'Église, 14), Paris, 1964, p. 780-781.

faut-il pas s'étonner de voir, dès 1476, le légat ou l'empereur couronnés de roses sur le bois gravé de l'édition des statuts de la confrérie de Cologne. En même temps, les intellectuels explicitent la récitation du Rosaire. Le dominicain humaniste de Cologne, Jean Mombaer publie le *Rosetum exercitiorum spiritualium et sacrarum meditationum* qui rassemble les procédés utiles pour intérioriser quantité de dévotions et honorer les membres du Christ, ses plaies etc. Le décalage entre les aspirations des prédicateurs et ce goût de leur public pour les fleurs est certain, l'osmose se fait particulièrement bien pourtant et cette piété affective et pratique, bien éloignée des élans de la mystique unitive, séduit clercs et laïcs. L'histoire du Rosaire est l'histoire d'une acculturation réussie, peut-être parce qu'elle était fondée sur le dialogue et la communication entre geste et parole, entre pratiques des lettrés et des non lettrés. Le Rosaire devient ainsi le livre d'heures des non lisants et leur donne accès à la méditation individuelle sans les transformer en moines. Quelques textes vont servir de moteur à ces aspirations et en particulier la traduction en français du traité d'Alain de La Roche : le *Rosetum de tous les articles et de toutes les oeuvres de Dieu qu'on doit penser* est reprise dans l'édition d'un manuel d'initiation et de promotion du Rosaire, *La déclaration de l'estat et ordonnance de la très sainte et profitable confrarie du psaultier, rosier et chapelet de la tres glorieuses Vierge Marie*, publié à Paris en 1518<sup>16</sup>.

A cette date, qui correspond peut-être à une tentative reprise en main des confréries du royaume par le Maître général et par la papauté après un épisode gallican quelque peu agité, Paris possède une confrérie depuis 1504 au moins, date de la première édition par Jean Petit du *Rosarium* d'Alain de la Roche, qui eut un certain succès puisqu'il fut réimprimé en 1509 au moins. Au début du XVI<sup>e</sup> siècle le prédicateur du Rosaire en vue est le dominicain du couvent réformé d'Evreux, Guillaume Pépin, auteur d'un *Rosarium aureum mysticum*<sup>17</sup>. voir **L. TAYLOR**

Ce théologien, reconnu comme un maître en la matière, prononce à plusieurs reprises des sermons dédiés à la Vierge et au Rosaire, dont le succès ne fait aucun doute si l'on en juge par le nombre de réécritures et de rééditions<sup>18</sup>. Pourtant l'enchaînement des

---

<sup>16</sup> Paris, Jean Petit, 1518. Le texte a été analysé par Nicolas FOISNEAU, *La propagande dominicaine et les confréries du Rosaire en France en 1518*, Mémoire de Maîtrise, dir. N. Lemaitre, Université Paris I, 1992.

<sup>17</sup> N. FOISNEAU, *op. cit.*, p. 49. L'ouvrage semble avoir échappé aux classiques de l'histoire du Rosaire et mais non à J. K. Farge, *Biographical register of Paris doctors of theology. 1500-1536*, Toronto, 1980, p. 364-367, qui a repéré une édition de 1520 à Paris, chez Claude Chevallon.

<sup>18</sup> L'adage affirmait, selon le Dictionnaire de Théologie catholique, art. Pepin : *Nescit predicare qui nescit pepinare*. Si ses sermons super intemeratae virginis rosarium, parus à Paris en 1511, seront réédités en 1513 à Paris, Lyon et Toulouse. Son *Salutate Mariam, parvum rosarium seu parvum Mariale dictum*, paru à Paris en 1513 et réédité



méditations n'est pas encore celui qui sera fixé à la fin du siècle, puisque le Rosaire marche par cinquante cinq grains : en 1529, la parution du *Rosarium beatae Virginis, in quo continentur LV sermones conformiter ad LV grana, quae continentur in rosario seu quod solent pelirque utriusque sexus Virginis devoti operadores* sera elle aussi reprise en 1593 à Venise<sup>19</sup>. C'est pourtant en Italie qu'apparaît le terme de *misteri* et son organisation par quinze (dès les statuts de la confrérie de Venise, en 1480). Le dominicain Guillaume Piati, évêque *in partibus* au service de Toulouse, recommande dans une lettre d'indulgences du 13 mai 1545 la récitation du chapelet (50 Ave) ou du Psautier (150 Ave) et il justifie le premier chiffre par la périodicité des jubilés de l'Ancien Testament et le second par le psautier ; s'il n'emploie pas le mot mystère, encore que son patron, George d'Armagnac ait eu des contacts avec Venise par l'intermédiaire de son temps d'ambassadeur et en a probablement rapporté quelques habitudes de dévotion, il fait correspondre les cinq Pater du chapelet aux Cinq plaies et les quinze du psautier aux épisodes de la Passion. C'est sans doute à la diversité des méthodes et des sensibilités, à la souplesse de sa pratique et de ses références que la dévotion doit son succès. Ce succès témoigne de la qualité de la spiritualité ainsi structurée par cette génération de dominicains réformés du début du siècle. Mais le mouvement semble beaucoup plus vaste et plus complexe que ne le laisseraient penser les registres de Cologne ou de Colmar.

## ***II Les mutations des confréries***

Crées dans les milieux de fidèles proches des chartreux, des dominicains voire des franciscains, les nouvelles confréries du Rosaire passent peu à peu chez les laïcs ordinaires qu'elles éduquent à une prière plus intériorisée, plus adaptée aux lisant-écrivains, plus urbaine également, encore que nous ne sachions pas grand chose des dévotions proposées aux campagnes à cette époque. Le passage du cloître ou de ses abords au vaste monde de la ville implique-t-il une transformation de l'esprit de la dévotion ?

### 1. Une confrérie nouvelle au début du XVIe siècle ?

Dans les *exempla* mis en valeur par Alain de La Roche et particulièrement prisés si l'on en juge par les livrets de confrérie publiés au début du siècle, la récitation du Rosaire permet à saint Dominique de convertir les hérétiques et les pécheurs. Elle permet aux chrétiens de mener une vie vertueuse en les rassurant et en orientant leur action<sup>20</sup>. La

---

en 1520 et 1521, était encore réédité en 1592 à Venise en 1610 à Cologne et en 1656 à Anvers.

<sup>19</sup> J. K. FARGE, *op. cit.* et DTC « Pepin ».

<sup>20</sup> N. FOISNEAU, *op. cit.*, p. 66-93.

récitation du Rosaire conduit à l'état de grâce et au partage de cet état entre confrères. Pourtant, Alain de la Roche insiste sur le fait que le Rosaire procure aussi la victoire du Christ et en particulier contre les hérétiques. C'est ainsi qu'il attribue au psautier marial les victoires de Simon de Montfort. Or nous savons que la croisade contre les albigeois sera l'un des modèles de la croisade tout court, aussi bien que dans les guerres de Religion du XVI<sup>e</sup> siècle. Dans une apparition mariale, Alain de la Roche lui-même reçoit vers 1464 le pouvoir de faire des miracles. Le rosaire ne sert donc pas seulement à l'oraison personnelle. Il est une arme de combat contre les vices individuels et collectifs, contre la division, contre l'hérésie. L'édition vénitienne de la traduction en langue vulgaire du traité en italien d'Albert Castellano, *Rosario della gloriosa Vergine Maria*, édité en 1505 avec ses 179 xylographies, inspirées des images allemandes mais leur tour à la base de l'iconographie future des Vierges du Rosaire et des événements miraculeux de leur action, ouvrage qui connaîtra dix-huit éditions au XVI<sup>e</sup> siècle témoigne **vérifier** de cette double orientation, en Italie du moins.

Le climat des images est nettement eschatologique puisqu'on y voit la Vierge et l'Enfant offrir des cordelettes de prière ou couronner de roses le pape et l'empereur, ceux justement qui doivent conduire les derniers temps. Cette insistance nouvelle sur la croisade est donc antérieure à la Réforme protestante.

C'est pourtant à l'occasion du schisme qu'elle va montrer toute sa puissance de rassemblement. Le lien est très directement établi à partir de la querelle des indulgences. Si l'entrée dans la confrérie est gratuite et vise à la mise en commun des mérites spirituels de chacun, il n'empêche que l'incitation principale à prier le Rosaire provient des indulgences qui sont consenties à la confrérie. De Sixte IV à Grégoire XIII, le mot indulgence se trouve dans 49 des 54 bulles promulguées en faveur du Rosaire.

Mais le Rosaire présente aussi, dès l'origine, un aspect guerrier bien concret. La fondation du Rosaire par Jacques Sprenger à Cologne est en effet liée au vœu d'action de grâce pour la délivrance de Neuss, assiégée par Charles le Téméraire en 1474, selon Michel François dit Michel de Lille dont la *determinatio quodlibetalis* est presque toujours associée aux statuts édités lors de la création des confréries. La protection de la Vierge est donc salutaire en cas de guerre et on le sait. Le miracle de la victoire de Lépante va renforcer cette interprétation. Le 7 octobre 1571, la flotte de la sainte ligue nouée par Pie V entre Rome, Venise et l'Espagne, affronte, sans l'avoir vraiment cherchée, la flotte turque. A la surprise générale, alors que les Turcs dominaient la Méditerranée orientale depuis deux générations, les chrétiens sortent vainqueurs de la plus grande bataille navale du siècle. Pie V attribue la victoire à la protection de la Vierge du Rosaire, qui est fêtée ce jour là. L'hagiographie ghislierienne jouera sur la vision de la bataille, protégée par la Vierge, qui est ainsi devenue Notre-Dame de la victoire mais la réalité est peut-être plus simple. Le 7 octobre, jour de la bataille, était le jour des processions du Rosaire à Rome.

2. L'emblème détourné de la Contre Réforme

3. Quelques exemples de diffusion